



# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU

Du Jeudi 22 Février 2018

Salle de réunion SLV Renardières

---

**CR N° 99**

---

**PRESENTS MESSIEURS :**

CLEQUIN Jean-Pierre, MENARD Jacky, HAAS Daniel,  
LIAIGRE David, RONGEON Michaël

**PRESENTE MADAME :**

MEROT Muguette

**ORDRE DU JOUR :**

- 1/ APPROBATION DU C.R. N° 98
- 2/ CONSTITUTION DU BUREAU
- 3/ VIE DES SECTIONS
- 4/ POINT FINANCIER
- 5/ DOSSIER CONSEIL GENERAL 77
- 6/ QUESTIONS DIVERSES

## **1/ APPROBATION DU C.R. N° 98**

Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé par le bureau.

## **2/ CONSTITUTION DU BUREAU**

Jean-Pierre souhaite au nom du Bureau la bienvenue aux nouveaux membres.

L'attribution des postes au sein du bureau et après validation est la suivante :

Président : CLEQUIN Jean-Pierre

Trésorier : MENARD Jacky

Secrétaire : RONGEON Michaël

Secrétaire adjoint : LIAIGRE David

Communication informatique : HAAS Daniel

Membre : MEROT Mugnette

## **3/ VIE DES SECTIONS**

Il manque toujours le bilan sportif 2017 du Badminton et de la Plongée à ce jour.

Un courrier de mise à jour des délégations aux banques est en cours.

## **4/ POINT FINANCIER**

Les soldes des comptes sont de 14 360€ pour le compte courant et de 3 516€ pour le livret.

La première partie de la subvention de la CAS Seine et Marne n'a toujours pas été versée à ce jour (10 000€).

Lorsqu'elle sera versée, cela déclenchera le versement aux sections.

Deux sections n'avaient pas encaissé le deuxième versement de 50% des subventions 2017. Les membres du bureau du VOLLEY et du BADMINTON ont été relancés, les chèques ont été perdus.

La section VOLLEY a envoyé une lettre de désistement ce qui a permis d'établir un nouveau chèque (non encaissé à ce jour).

Un nouveau chèque sera envoyé à la section BADMINTON uniquement lorsque la lettre de renoncement du premier chèque aura été transmise.

PLONGEE : La mairie a fait parvenir un bon pour accord sur l'utilisation de la piscine pour la période du 10/11 au 22/12 pour un montant de 945,45€. Ce bon leur a été retourné signé.

VTT : Suite à la fermeture de la section, un virement de 354,75€ doit être fait au COSEG prochainement.

Jacky attend toujours la facture du cocktail de l'AG du 12 Février. Une relance va être faite auprès d'Alain.

## **5/ DOSSIER CONSEIL GENERAL 77**

Une réunion de travail sera faite le mardi 27 Février 2018 par Jean-Pierre et Daniel, les dossiers seront envoyés informatiquement ce jour-là.

## **6/ QUESTIONS DIVERSES**

Une demande de subvention supplémentaire a été demandée par la section Squash pour bénéficier d'un professeur.

Nous allons nous mettre en relation avec eux pour connaître leur demande (tarif pratiqué, combien de cours, etc.) et nous leurs ferons part de notre réponse après consultation.

Nous allons relancer la Commission Sports et la CAS Seine et Marne pour mettre en place un contrôle financier des sections (une proposition sera faite de l'étaler sur 2 ans, 50% en 2018 et 50% en 2019)

La prochaine réunion de bureau se tiendra le 25 avril 2018 à 18h en salle de réunion de la CAS sur le site de Melun.

LE SECRETAIRE  
RONGEON Michael

LE PRESIDENT  
CLEQUIN Jean-Pierre